



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E12094

VALABLE JUSQU'AU 11/06/2027

ÉDITÉ LE

08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/11/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2026
100 000

Raison sociale : CORBET-GORREGUES

401 RUE BARTHELEMY THIMONNIER
50180 AGNEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B02750

Téléphone : 02 33 57 21 36

Fax : 02 33 57 58 91

Portable : 06 08 60 28 89

Siret : 402 829 451 00028

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 306080

Site Internet : <https://www.corbetgorregues.fr/>

E-mail : accueil@corbetgorregues.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011162443204

Responsabilité légale :

HOLDING TVJ (503 861 205) / FAVRAY THIERRY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011162443204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	04/06/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	04/06/2024
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	13/03/2024
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	26/02/2025
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	27/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	04/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.